Qu'est-ce que le carnet sanitaire de l'air ?

Le carnet sanitaire des salles propres et blocs opératoires

- 1 jour - 7heures
- 9H00 - 17H30
- Paris
 Délais d'accessibilité : 11 jours ouvrés
- Disponible en INTRA
- 4 à 14 participants
- Tarifs publics
- Non adhérent : **900 €** HT
- Adhérent : **700 €** HT

Maîtrise de la contamination et des salles propres

Formation éligible par votre OPCO, les modalités de paiement et les délais d'accès sont consultables dans les conditions générales de vente.

Programme

Matin

- Le carnet sanitaire : qu'est-ce que c'est ?
- Les personnes impliquées dans le fonctionnement des systèmes de traitement d'air
- La formation du personnel impliqué
- Traitement d'air : La réglementation associée et les normes
- La description du principe d'une installation et sa documentation technique

Après-midi

- L'analyse fonctionnelle et la GTB d'une installation
- L'efficacité énergétique
- Les différentes maintenances et leurs 5 niveaux
- Dysfonctionnements : que faire ?

Compétences visées

Mettre en place et maintenir un carnet sanitaire air en établissement de santé

Objectifs pédagogiques

- Savoir ce que contient un carnet sanitaire, à quoi il sert, et comment l'utiliser
- Comment le prendre en compte dans sa vie quotidienne, le mettre à jour, et en faire un outil du quotidien permettant de tracer, et maîtriser le fonctionnement des systèmes de traitement d'air
- Exploiter un carnet sanitaire

Public concerné

- Tout personnel exerçant une activité en lien avec les salles propres et blocs opératoires des établissements de santé
- Services techniques, management, et Direction Technique

Prérequis

Absence de prérequis.

Moyens pédagogiques

- Démonstrations et exercices interactifs
- Exposés théoriques
- 2 exemplaires de la revue Salles Propres Remise d'un cahier technique normatif
- Guide Aspec : Le livre Blanc

Évaluation

- En cours de formation : réveils pédagogiques, quizz, échanges avec le formateur
- En fin de formation : QCM

Formateurs référents

Denis LOPEZ (bio p2)

Accessibilité aux situations de handicap : Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. De plus en fonction des demandes, nous mettrons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés

Modalité de règlement : 100% à l'issue de la formation et du questionnaire d'évaluation de fin de formation

INFO & RÉFÉRENT HANDICAP | PHILIPPE BOURBON - FORMATION@ASPEC.FR - 01 44 74 67 00

Le carnet sanitaire air des salles propres et blocs opératoires
Qu'est-ce que le carnet sanitaire de l'air ?

1 jour

Formateur référent : Denis LOPEZ
Lieu : Paris ou Lyon ou Bordeaux (Présentiel)
Formateurs / intervenants : Denis LOPEZ (S.Vandriessche, P.Bourbon, J.Hargreaves)

Compétences visées :

- Utiliser le carnet sanitaire air au quotidien

Objectifs pédagogiques :

- Qu'est-ce que le carnet sanitaire ?
- Que contient -il et que doit il contenir ?
- A quoi sert le carnet sanitaire ?
- Comment l'utiliser pour exploiter au mieux les installations

Public concerné :

- Tout personnel exerçant une activité en lien avec les salles propres et blocs opératoires des établissements de santé
- Services Bureaux d'études, Services technique et maintenance, Personnel d'encadrement des établissements de santé, …
- 4 à 14 participants

Pré-requis : Absence de pré-requis

Horaires : 9h00-17h00

Délai d'accès : 11 jours ouvrés
Evaluations : Chaque participant devra être équipé d'un téléphone portable

Gestion du handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes à mobilité réduite selon notre politique d'accueil aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de prendre contact avec nous pour adapter les modalités d'accueil et la pédagogie afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions, et garantir l'efficacité des formations délivrées. Merci de contacter Philippe BOURBON, Référent Handicap, afin d'organiser votre accueil (Tel : 0670260102 ou philippe.bourbon@aspec.fr). Si toutefois nos moyens pédagogiques ne sont pas adaptés à la formation, nous nous rapprocherons de notre partenaire spécialisé AGEFIPH pour répondre favorablement à votre demande.

Programme

	Séquences	Contenu	Méthodes pédagogiques
9h00 à 9h30	**1. Introduction**	- Présentation du formateur et des participants. - Attentes des participants - Présentation du programme et de ses objectifs.	- Exposés - Echange en grand groupe - Tour de table
9h30 à 10h00	**2. Rappels de la norme NF S90-351**	- Historique et contexte de l'évolution de la norme - Fondamentaux de la norme	- Exposés - Echange en grand groupe
10h00 à 10h30	**3. Carnet sanitaire - air**	- Le carnet sanitaire - air : qu'est-ce que c'est ? - Sa philosophie - Son contenu : les incontournables	- Exposés - Echange en grand groupe
10h30 à 10h45	**4. Personnel concerné**	- Personnels impliqués dans le fonctionnement des systèmes de traitemen - La formation du personnel impliqué	- Exposés - Echange en grand groupe
	10h45-11h00 : Pause		
11h00 à 12h30	**5. Traitement de l'air**	- Réglementation et normes associées - Description du principe d'une installation d - Documentation technique associée - Leur description dans le carnet sanitaire	- Exposés - Echange en grand groupe
	12h30 à 14h00 : PAUSE DEJEUNER		
14h00 à 15h45	**6. Fonctionnalités**	- L'analyse fonctionnelle - La GTB d'une installation - Focus sur l'efficacité énergétique - Leur description dans le carnet sanitaire	- Exposés - Travaux dirigés - Restitution par groupe
	15h45-16h00 : Pause		
16h15 à 17h00	**7. Maintenance**	- Maintenance corrective, et préventive - Les différentes maintenances et leurs 5 niveaux - Que faire en cas de dysfonctionnement	- Exposés - Echange en grand groupe - Cas concret – travaux dirigés
17h00 à 17h15	**8. Conclusion de la formation**	- Bilan de la journée - Evaluation du stage - Evaluation des acquis	- Echange en grand groupe - Débriefing - QCM

Version du 24/08/2026

Contact ASPEC *: 01.44.74.67.00 formation@aspec.fr – durant la formation : 06.70.26.01.02 (Philippe Bourbon)*